



« Passez, passez, ô participes passés »

YVES NAMUR

Une conversation avec le linguiste français Bernard Cerquiglini – de passage à Bruxelles pour affirmer, haut et fort, combien le mot et l’effronterie de Georges Clemenceau proclamant : « La langue anglaise n’existe pas ; c’est du français mal prononcé » ne sont ni plus ni moins que la stricte réalité des choses – cette rencontre, donc, m’aura donné l’occasion de relire quelques-uns de ses livres dont *Le Ministre est enceinte*, *Parlez-vous tronqué ? Portrait du français d’aujourd’hui*, et *Un participe qui ne passe pas*. La même semaine, et peut-être à la suite de cette conférence en nos murs, Anne-Catherine Simon, chroniqueuse au journal *Le Soir* et professeure à l’UCLouvain, s’en est allée d’un billet intitulé « Participe passé : la règle doit s’accorder à l’usage¹ ».

Il n’en fallait pas plus pour que me reviennent en mémoire certains échanges qui avaient été tenus lors de séances mensuelles de notre Académie royale de langue et de littérature françaises. Jeune académicien, fraîchement appelé en fin d’année 2001, j’avais pu entendre Marc Wilmet et André Goosse évoquer cette montagne grammaticale difficilement franchie par certains esprits. J’en avais retenu une réserve dans le chef d’André, mais un engagement révolutionnaire en la personne de Marc, lequel souhaitait s’en tenir à l’invariabilité avec l’auxiliaire *avoir* et l’accord avec le sujet si auxiliaire *être*. Quant aux verbes pronominaux et leurs fameuses exceptions, je dois bien avouer que la règle proposée par Marc Wilmet n’avait pas retenu mon attention...

¹ *Le Soir*, 17 avril 2025.

peut-être trop heureux, que j'étais déjà, d'imaginer me sortir de ce borborygme grammatical.

La chroniqueuse du *Soir* parlait – ô la belle métaphore ! – de « la plasticité du participe passé » et de « Non moins de 44 règles et d'innombrables exceptions nécessaires pour régler l'ensemble de ces cas »... et de recourir, elle aussi, à la simplification avancée autrefois par notre ami Marc Wilmet. Elle terminait par ces mots : « Ces règles n'ont actuellement pas valeur de loi, mais elles concordent avec l'évolution objective du français parlé et écrit... Il reste aux grammairiens de tous les pays à s'accorder pour les inscrire comme norme. »

Dans *Un participe qui ne passe pas*² (une lecture que je vous recommande), le chapitre intitulé « Le temps des réformes » se clôt par l'éloge de nos grammairiens et ce que Bernard Cerquiglini appelle « le temps des Belges »... suivi, il est vrai, d'un point d'interrogation. Et l'auteur de rappeler l'entretien de Bernard Pivot sur Europe 1, en 2018. « Ces deux professeurs belges, disait-il, ont une idée toute simple, toute bête... Je trouve que c'est très habile. » Mais il ajoutait malicieusement : « Il faut également que l'Académie française donne son aval... Et ça, cela va être dur. »

Quelques années plus tôt, nous sommes en 2014, à la question bien connue, « Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous lui entendre dire ? », le même Pivot avait répondu ceci :

« Bonjour Pivot. Vous allez m'expliquer les règles d'accord du participe passé des verbes pronominaux ; je n'y ai jamais rien compris. » Je lui répondrai, modeste :
« Moi non plus Seigneur. »

Depuis le XVII^e siècle et Louis Meigret, on débat du sujet et il y a fort à penser que cela durera encore quelques décennies, voire quelques siècles... même si l'usage (qui n'est pas le *Bon usage* de Grevisse et Goosse !) que l'on fait aujourd'hui de la langue écrite et parlée s'accommode bien mieux des bas-fonds et des impasses que de l'Italie, de la Renaissance et du prétendu paradis de Vaugelas.

Une question que cette éventuelle réforme semble mettre de côté : cette simplification envisagée ne s'accompagnerait-elle pas, dans certains cas, d'une perte de sens ? Un exemple évident : Kenan GÖrgün et son roman *Oublie que je t'ai tuée*, publié en 2024. Stanley attend sa femme Susannah pour un dîner aux chandelles... et la ferme intention de la tuer. Qu'en aurait-il été si l'invariabilité de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* avait été la règle ? Comment découvrir l'identité de la pauvre victime ?

² Bernard CERQUIGLINI, *Un participe qui ne passe pas*, Paris, Points, 2021.

Voilà à quoi ma Béatrice et moi passons nos soirées : nous révisons nos règles grammaticales et leurs exceptions !

Alors que moi, secrètement, je rêve de ces pommes d'amour que *j'ai mangées* plutôt que de ces pommes encore vertes que *j'ai*, par gourmandise, « mangé », hier, sans qu'elle le sache !!

Copyright © 2025 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Yves Namur, « *Passes, passez, ó participes passés* » [en ligne], Impromptu #74 (15 juin 2025), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2025. Disponible sur : <www.arllfb.be>